



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article987>

Epreuve orale langue vivante au bac

- Actualité des luttes - Appels à mobilisation -



Date de mise en ligne : mercredi 20 février 2013

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Cher(e) collègue,

Le principe d'évaluer au baccalauréat la compréhension et l'expression orales en langues vivantes reçoit l'assentiment de nombreux collègues enseignant en LV.

Cependant, les modalités d'organisation de ces épreuves sont très contestables sur la forme : urgence dans la mise en oeuvre de cette réforme, surcharge de travail non indemnisé pour concevoir les sujets, consignes contradictoires, absence de matériel adapté, absence de validation des sujets par les IPR, organisation différente selon les établissements, épreuves prises sur le temps d'enseignement...

Ces modalités sont également et surtout contestables sur le fond. En effet, le fait de demander aux enseignants de faire passer les épreuves en réalisant eux-mêmes les sujets et en évaluant leurs propres élèves, remet gravement en cause le caractère national et anonyme du baccalauréat et donc son principe d'équité.

Nous estimons que s'ouvre ici une brèche. Dans un contexte de mise en concurrence croissante des établissements entre eux et d'évaluation de leurs résultats, on voit vite où peut nous conduire un système où l'enseignant est juge et partie dans l'évaluation de ses élèves. Au final, c'est la valeur même du baccalauréat, en tant que diplôme qui risque d'être mis en cause. Nous le savons, à l'échelle européenne les diplômes nationaux sont dans le viseur des politiques libérales qui veulent transformer les systèmes éducatifs et s'attaquer aux codes et aux droits du travail. Leur objectif : remettre en cause les conventions collectives fondées sur les diplômes nationaux, au profit d'une négociation individuelle à partir d'un kit de compétences personnalisées "à vendre" aux employeurs. Livret personnel de compétences, certification en langues, "formation tout au long de la vie", généralisation du CCF en lycée professionnel, et aujourd'hui ECA en langue vivante... Tout cela participe de cette même logique qui peu à peu transforme l'école républicaine en école au service du marché du travail.

La fédération SUD Éducation s'est adressée au Ministère pour demander un moratoire à la mise en place de cette réforme. En l'absence de réponse, nous avons également exprimé auprès des inspecteurs généraux tout ce que ces épreuves ont de contestable.

Localement, SUD Éducation Lorraine appelle les collègues de langues à se réunir pour échanger sur le sujet. Nous soutiendrons concrètement tous les collègues qui se mobiliseront et s'exprimeront collectivement sur le sujet. Dans plusieurs établissements de France, des actions collectives ont déjà vu le jour : lettre aux parents, motion en CA, courrier aux inspecteurs, pétitions, refus d'évaluer ses propres élèves...

Vous trouverez, ci-dessous, un exemple de lettre/motion que vous pouvez reprendre et adapter.

Vous trouverez également un exemple de lettre aux parents que vous pouvez remettre par exemple aux représentants des parents du CA de votre établissement.

Cordialement,

SUD Éducation Lorraine.

Post-scriptum :

Lettre-motion modifiable en version DOC :



lettre_motion

Lettre aux parents modifiable en version DOC :

